

donnée ci-devant ; passez dessus une herse légère, et l'ouvrage est fini.

Il est à propos, si vous semez en mai, de préparer en août le meilleur terrain pour semer le printemps suivant aussitôt que possible le chanvre que l'on destine à la semence. Je suis d'avis que l'on ne sème pas plus de deux minots et demi par arpent de la meilleure terre pour du chanvre de semence. Etant ainsi semé un peu clair il croîtra beaucoup, s'étendra en branches, et sera plus exposé au soleil ; la graine en sera plutôt mûre, plus grosse et en plus grande quantité ; les tiges seront fortes, et capables de résister à la violence des orages, et d'ailleurs le chanvre femelle ne recevra pas facilement de dommage quand vous arracherez le mâle. Si la saison se comporte bien et que le sol soit bon, vous pouvez espérer de ramasser depuis 25 jusqu'à 35 minots par arpent.

Dès que votre chanvre mâle commence à jaunir (ce qui arrive vers le 25 d'août), arrachez-le, et laissez celui qui est pour graine ; celui-ci doit rester debout jusqu'à ce que la graine soit mûre, ce qui est facile à connaître en y regardant.

Si tôt que votre chanvre est arraché, il faut l'étendre sur environ un pouce d'épaisseur pour sécher, si le temps est favorable trois jours suffiront pour un côté ; on le tourne alors, et trois autres jours de plus le séchent assez pour être bon à rouir ; cette dernière opération est celle qui requiert la plus exacte attention.

La meilleure méthode que je sache de faire rouir le chanvre, est de faire, lorsque vous pouvez trouver un ruisseau (et il y en a presque partout) une écluse, au moyen de laquelle vous formiez un étang de trois à quatre pieds et demi de profond ; mettez au fond des pièces de bois et des broussailles, de manière que votre chanvre soit élevé environ un pied de terre.

Quand votre chanvre est sec et lié en bottes d'environ 7 ou 8 pouces de diamètres posez-le régulièrement sur les pièces de bois et broussailles